



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA
SALLE DE DANSE DE LA MAISON DES
ASSOCIATIONS A COMPTER DU 5 SEPTEMBRE
2022**

**DÉCISION N° DM-22-330
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° AU-19-252 en date du 5 juillet 2019 relative aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

D É C I D E

D'ACTUALISER à compter du 5 septembre 2022 les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations selon le tableau en annexe jointe.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL